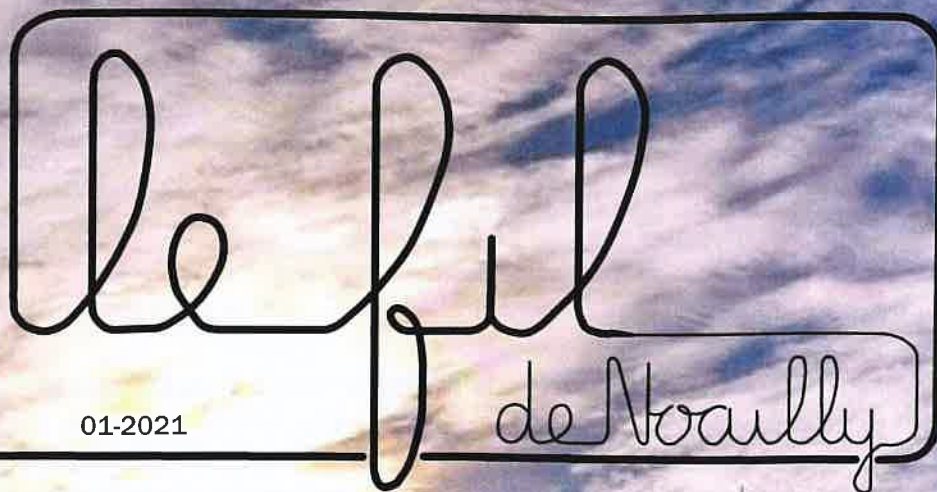




01-2021



Edito – Le mot du Maire

C'est dans une situation très particulière que la prise de fonction de la nouvelle équipe s'est effectuée suite aux élections de mars 2020. L'ancienne équipe municipale et la nouvelle ont travaillé ensemble durant plusieurs mois afin d'organiser au mieux la vie des Noaillerots face à cette pandémie.

Un grand merci à tous les habitants de notre village, aux parents d'élèves, aux enfants qui se sont adaptés aux différentes directives gouvernementales. Merci également aux agents communaux, aux enseignants et aux personnes venues renforcer notre équipe cet été ; chacun a su faire preuve d'une grande disponibilité et d'une adaptabilité remarquable.

Toute notre reconnaissance aussi à notre épicière qui a assuré sans faille l'approvisionnement de son magasin et avec qui nous avons pu organiser des livraisons à domicile lors du 1^{er} confinement.

Dès le mois de mai, nous avons pu mettre en place le conseil municipal et immédiatement les commissions participatives, permettant ainsi aux Noaillerots de contribuer à la vie de la commune.

Les sept mois écoulés ont notamment permis la création du « fil de Noailly », la refonte du site internet de la commune, la mise en place de l'application «PanneauPocket », l'instauration d'une permanence en mairie pour l'aide aux démarches administratives chaque dernier samedi du mois de 10h à 12h, la mise en location des appartements de l'ancienne cure, le remplacement de tout l'éclairage de l'école (led) ainsi que l'aménagement d'un local de stockage derrière la salle Eugénie Thévenet.

La municipalité a reçu un avis favorable pour le projet d'évolution de l'école numérique visible dès le 1^{er} trimestre 2021. La reprise du bar est aussi en bonne voie et devrait se concrétiser dans le courant de l'année si la situation sanitaire évolue favorablement.

D'autres projets sont en cours tels que les travaux à la MTL, la modification de l'éclairage public, le rafraîchissement du bureau du Directeur de l'école, l'investissement en matériel pour le service technique de la commune ... Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous les présenter.

En attendant, la Municipalité et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021. Que celle-ci soit pleine d'espérance, de projets et qu'elle vous garde en bonne santé.

Patrick Meunier



Nous avons passé une très agréable journée à la ferme pédagogique de Noailly de Aurélie et Jean-Louis. Après un petit déjeuner avec du pain et du beurre, (que nous avons fabriqué nous même !!) nous voilà plein d'énergie pour aller à la découverte de tous les animaux de la ferme !

Notre visite commence par la rencontre avec le paon et la paonne ! Très beaux oiseaux, encore trop jeunes pour faire la roue.

Ensuite nous sommes allés voir les lapins, leur donner à manger, et surtout les caresser ! Léo, et Alice ont adoré ! Puis nous sommes partis à la rencontre des volailles : poules, poussins, canards, oies, dindons... certains enfants ont un peu eu peur du dindon... n'est-ce pas Nolan! Nous sommes ensuite allés voir les chèvres et les moutons. Noé et Charles ont adoré leur donner à manger ! Nous avons même essayé de traire une chèvre !

Nous avons continué notre parcours jusqu'aux cochons. Ils adorent se rouler dans la boue, pour se protéger du soleil entre autres ; et nous avons ramassé des glands que nous leur avons lancés, ça a été le moment préféré de Lywenn et Lucas.

Après, nous avons rencontré NOA le taureau, avec une vache et un veau. Le taureau était très impressionnant, très gros, et il "grognaît"... Mais Tia, Lucile ou Lohan ont particulièrement apprécié cette rencontre!

Enfin, c'était l'heure de pique-niquer! Nous avons très faim après cette matinée très chargée, les chips et les sandwiches ont été dévorés en peu de temps ! Petite récréation avec le sable et le toboggan, mais il était temps de retourner à nos activités.

Nous avons fabriqué du pain: on a mélangé de la farine, de la levure, de l'eau, et un peu de sel ; puis on a pétri la pâte et on l'a façonnée à notre façon (escargots...), Aurélie l'a mise cuire au four, et le soir nous sommes repartis avec notre pain pour le partager à la maison. Nous avons appris que la farine était fabriquée avec du blé: nous avons écrasé des grains de blé avec des moulins, et semé ces grains dans des petits pots, activité que Tom a adorée, et nous l'avons emmené à la maison où le blé a bien poussé !

Puis nous avons eu la chance de voir les petits chiots qui étaient nés il y avait peu, ils étaient trop mignons et nous avons pu les caresser, Perle a beaucoup apprécié les câlins avec ces charmantes petites boules de poils !

Nous avons poursuivi à la stabulation, la "maison" des vaches. En plus des vaches, des tracteurs à pédales nous attendaient, c'était trop bien, on a pu en faire; Bastien, Younès, Eva, Noah, Justine ont beaucoup aimé ; et nous avons eu la chance de monter dans le tracteur de Aurélie et Jean-Louis, c'était super! Nolan a beaucoup aimé le gros tracteur rouge!

La fin de la journée est arrivée. Nous avons dit au revoir à Aurélie et Jean-Louis et sommes rentrés à la maison fatigués, mais la tête remplie de beaux souvenirs!

Voici 2 textes écrits par des élèves de CM1/CM2.

Il s'agit de réécritures du conte de Perrault, Le Petit Chaperon Rouge :

Le petit chaperon rouge :

Il était une fois un petit chaperon rouge a apporté du sirop et un roulé au chocolat à sa tante malade. Le petit chaperon rouge a rencontré le loup quand il était en train de cueillir des champignons dans la forêt. Le loup a aidé le petit chaperon rouge à ramasser des champignons. Puis il l'a mangé. La tante a entendu des cris, elle a pris un couteau et une seringue. Elle est allée voir dans la forêt, puis a vu le loup avec le petit chaperon rouge dans sa gueule. La tante a pris la seringue et a endormi le loup. Elle a pris le couteau, lui a coupé le ventre, lui a mis des pierres et l'a jeté dans la rivière. Le petit chaperon rouge était sauvé. Il a dit à sa tante qu'il fera toujours attention.

Lou – Ann et Léna

Le petit chaperon rouge :

Il était une fois une petite fille qu'on appelait le petit chaperon rouge. Elle habitait proche d'un zoo que sa grand-mère tenait (la directrice du zoo). Un matin le petit chaperon rouge a demandé à sa maman d'aller au zoo pour apporter de la nourriture pour les animaux. Elle est arrivée au zoo, elle est entrée dans la cage du loup pour lui donner à manger mais le petit chaperon rouge avait oublié de fermer la cage et le loup s'est sauvé. Un soigneur est passé par là et a vu le loup courir hors de sa cage. Le soigneur a pris un fusil à flèche pour anesthésier le loup. La directrice a mis le loup dans la cage pour l'emmener dans un autre zoo et on ne l'a plus jamais revu.

Zoélie, Hugo et Léni



Actualités de nos associations :

Les animations organisées en décembre 2020 ont connu un vif succès. Retrouvez les photos de ces journées sur le feuillet central

- ⇒ Le 5 décembre, la matinée fut bien chargée : vente de sapins organisée par le Sou des Ecoles, vente d'huîtres par le Comité des Fêtes, décoration des sapins finalisée le lundi par les enfants de l'école et du périscolaire. Un stand pour le Téléthon a pu profiter de l'engouement de ces manifestations. Les associations remercient tous les participants et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.
- ⇒ Puis, ce fût au tour de l'association « Noailly - Histoire et Patrimoine » d'organiser la distribution de leur ouvrage : « La grande histoire d'un petit village » les 19 et 20 décembre. Ce Livre relate la vie de notre commune depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.
- ⇒ En raison de la crise sanitaire, la randonnée « la Noaillerote » prévue le 17 janvier 2021 est annulée

Panneau Pocket :

Votre commune s'est dotée d'un tout nouvel outil pour être au plus près de chacun. Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes. Pour cela, il suffit d'installer gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone. Il n'est pas nécessaire de créer de comptes (aucune donnée personnelle à fournir).

Aide aux démarches administratives : Une permanence est assurée chaque dernier samedi du mois (10h à 12h).

Taille de haies : La municipalité rappelle aux noaillerots que les propriétaires doivent tailler leurs haies (les trois faces), à hauteur réglementaire (2 mètres) et ce, même si elle borde un chemin communal.

Location appartement : Un appartement T4 est toujours disponible à la location dans l'ancienne cure rénovée.

Roannais Agglomération apporte un soutien technique et financier aux propriétaires occupants et/ou aux propriétaires bailleurs, pour les aider à rénover ou réhabiliter leur logement. Pour savoir si vous pouvez prétendre à ces aides : un seul interlocuteur pour vous aider : la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement localisée 5 rue Brison à ROANNE (04-77-78-39-94). Au sein de cette MDHL des permanences de l'architecte conseil du département ainsi que l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL) pour des conseils juridiques sont dispensées. Tous ces services sont gratuits. Le site internet de l'agglomération peut également être consulté. Certaines demandes de subvention peuvent également être effectuées en ligne <https://icitoyen.fr/>





Conseil Municipal du 24 novembre 2020

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : présentation par M. DAVAL, conseiller communautaire de RA, délégué à la mutualisation et à l'aménagement de l'espace et Mme Michel, responsable de la direction stratégie et ressources Foncières. Le transfert n'entraîne pas automatiquement l'élaboration d'un PLUi. Les maires restent seuls compétents pour signer les autorisations du droit des sols.

Pourquoi un transfert en 2021 : un PLU coûte cher, le PLUi, quant à lui, permet de mutualiser les moyens financiers, de renforcer l'ingénierie, de répondre à la complexité croissante des documents d'urbanisme, de renforcer les complémentarités, de gagner en cohérence entre politiques publiques communales et communautaires. Les membres du conseil préféreraient construire une charte (modalités de gouvernance, financement) avant de se positionner (connaître les règles avant de faire un transfert). M. DAVAL insiste sur le fait qu'une cohérence n'est pas une harmonisation car chaque commune doit garder sa spécificité.

Présentation de candidats au Bar/Restaurant. M. et Mme Brioussel Delouis présentent leur parcours professionnel et leur projet sur Noailly basé sur le concept de bistrot de pays (concept existant depuis 20 ans) Le style de cuisine serait cuisine de bistrot (repas ouvrier / familiaux simples en semaine et plus relevés le week-end). L'ouverture pourrait se faire au 1er mars 2021. Ce sont les seuls candidats à avoir apporté le maximum de garanties et répondu aux nombreuses contraintes, sollicitations et questions des élus depuis 2 mois.

M. Carrie est remercié car il a beaucoup travaillé en amont sur le dossier

Assistance technique du conseil départemental en matière de voirie

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres accepte à compter du 1er janvier 2021, la convention avec le conseil départemental pour les missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et d'appui à la maîtrise d'œuvre

Commission économie : une liste des acteurs économiques de la commune est en cours (76 noms). La commission n'a pas donné suite à la demande d'une coiffeuse itinérante désirant venir sur la commune.

A noter qu'un passage piéton a été tracé sur la RD27, vers la cure.

Conseil Municipal du 15 décembre 2020

L'Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire, souscrite par le centre de gestion 42 (auquel la commune est affiliée), a permis une baisse des cotisations. Une modification de la participation communale a été votée.

Motion de soutien pour le SSIAD-ADMR de la Côte Roannaise qui a adressé aux élus des 23 communes de son secteur un courrier pour alerter sur ses difficultés dramatiques en matière de recrutement. A l'unanimité, le conseil a réaffirmé son attachement et son soutien au Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Adhésion au service commun l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol

La commune de Renaison n'instruira plus nos dossiers d'urbanisme à compter du 1er janvier 2021 ; une convention entre la commune et Roannais Agglomération est établie pour assurer ces services.

Transfert des pouvoirs de police : le maire a le pouvoir de police général dans sa commune et ne souhaite déléguer à RA que la réglementation du stationnement des gens du voyage.

Chapelle : suite à l'avis du SDIS, l'arrêté d'ouverture de la Chapelle en tant qu'Etablissement Recevant du Public (ERP) a été pris

Information et communication : La commune s'est dotée d'un nouvel outil de communication « Panneapocket ».

Aimer vivre à Noailly : les permanences d'aide aux démarches administratives sont fixées le dernier samedi du chaque mois de 10 h à 12 h

Voie : Une réflexion sur l'achat de matériel (mini pelle, tracteur + broyeur) est en cours

Bâtiments le cahier des charges pour la réfection/agrandissement de la MTL présenté en janvier, la dalle du local technique de la salle Eugénie Thévenet sera terminée dans les jours qui viennent.

Compte-rendu des commissions de Roannais Agglomération : Pour chacune d'elles, des groupes de travail seront formés : Social et habitat, Economie, Culture et tourisme (à noter que le Chouet'Festival sera organisé à Noailly au printemps 2021), Ressources et Environnement. A noter une modification de la gestion des déchets d'ici 2021-2022

CCAS : compte tenu de la situation sanitaire, l'organisation du traditionnel repas de fin d'année pour les habitants de plus de 70 ans n'a pu être organisé. Début décembre, ce sont plus de 100 bons d'achat à utiliser chez nos artisans et commerçants noaillerots qui ont été distribués.



En cette période hivernale, quoi de plus agréable que de prendre soin de soi. Dans ce numéro, nous vous présentons Laetitia, Valérie et Alexandra, toutes noaillerotes. Elles sauront répondre à toutes vos demandes en matière de beauté / bien-être.

Bonjour à tous,

Pour ceux qui ne me connaissent pas je m'appelle Laetitia, j'ai 34 ans, maman de 4 enfants et nous habitons Noailly depuis une dizaine d'années environ.

J'ai connu les produits de la société Modere en 2018 qui m'ont permis de perdre une vingtaine de kilos.

Au premier confinement j'ai réalisé qu'il fallait que j'occupe mon temps différemment et pourquoi pas me faire un complément de salaire.

J'ai donc intégré fin avril cette magnifique aventure qui aujourd'hui est devenue pour moi une passion : aider et conseiller des personnes dans leurs besoins au quotidien.

Alors si le monde du bien-être vous fait envie, que ce soit pour découvrir les produits ou/et que ce soit pour découvrir mon métier, je suis disponible et à votre écoute.

A très vite.

Envie de changement ?

Complément de revenus
Être indépendant
Réorientation professionnelle
Temps libre
avec sécurité financière

Pour un premier contact :
Laetitia
06 56 81 66 41



Facebook :
Vivez sainement
avec Laet

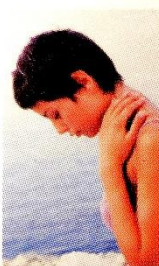
**Vivez
sainement
avec Laet**



**Conseil
&
Accompagnement**

**Produits
de Beauté Corps,
Visage,
Cure nettoyante
ou Perte de poids**

Contact : Laetitia 06 56 81 66 41
Facebook : Vivez sainement avec Laet



bien être à domicile

pour allier beauté et relaxation à la maison

valérie vous propose :

massages esthétiques de confort :
(relaxant, amincissant, circulatoire)

soins visage

soins corps

épilations.....

DU LUNDI AU SAMEDI

06.21.16.72.54.

alpatval@orange.fr



Valérie Vernay, esthéticienne diplômée d'état

Je fais ce métier par passion depuis plus de 30 ans et installée depuis maintenant 13 ans sur Noailly.

Soucieuse du bien être de mes clientes, je suis à l'écoute de leurs besoins, de leurs envies.

Qu'il s'agisse de soins visage ou corps, d'épilation ou de manucure, je veille toujours à prodiguer à mes clientes le bon geste professionnel et les conseils appropriés. Disponible et dynamique, je me déplace à votre domicile sur la région Roannaise dans un rayon d'une trentaine de kilomètres, ainsi qu'une partie de la Saône et Loire.

La coiffure Noaillerotte : Soyez belle... Avant, pendant et après les fêtes !

Depuis le début 2020, l'entreprise "coiffure maison" s'est installée dans son jolie village.

Spécialiste de la coiffure à domicile. À la tête de l'entreprise Noaillerotte, Alexandra Zerbini, coiffeuse expérimentée, saura prendre soin de vos cheveux. Après avoir eu son Brevet Professionnel à Lyon, elle a décidé de revenir dans sa ville natale afin de monter sa propre structure sur Roanne. Pendant 6 ans, elle a travaillé dans son propre salon mais désire maintenant être au plus proche de sa clientèle. C'est pourquoi elle souhaite dorénavant favoriser la coiffure à domicile dans son village.

Pour toute la famille : Petits et Grands : Toute les prestations sont réalisables à la maison; de la coupe brushing à la coloration en passant par les mèches...Que ce soit pour les femmes, les hommes et les enfants. Pensez aussi à vos réceptions prochaines pour vos coiffure de cérémonies.

Idée Cadeaux : Vous êtes à court d'idées... Alexandra vous propose d'opter pour les chèques cadeaux. Du montant que vous désirez ou n'importe quelle prestation. Vous les retrouverez à notre épicerie du village « Le panier Noaillerot ».

Rendez-vous 6 jours sur 7 : L'avantage de se faire coiffer à la maison c'est qu'il n'est pas nécessaire de se déplacer ni de régler de stationnement : Alexandra vient du Lundi au Samedi chez vous et s'adapte à vos horaires. Très tôt le matin ou tard le soir, il n'y a pas d'importance, elle reste flexible à votre emploi du temps.

Projet D'avenir 2021 : Lorsque cette crise sanitaire sera terminée, Alexandra espère faire des animations coiffures avec le comité des fêtes ou le sous des écoles pour faire vivre le village. Elle aimerait aussi monter une structure dans le centre du village quand une place se libérera, elle attend d'ailleurs des propositions.

Infos Pratique : La coiffure Noaillerotte à Noailly

Tél : 06 13 64 55 90, Page Facebook : lacoiffurenoaillerotte

